

COMPUTASYS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 83 D route de Château Renault 41 000 BLOIS
RCS BLOIS 851 623 645

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 21 décembre,

A 11 heures

Au siège social de la société,

Monsieur Mohamed IDAOUBAKRIM

demeurant 105, rue Bertrand Du Guesclin - 41000 - BLOIS

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 20 €uros composant le capital social de la société COMPUTASYS,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

L'associé unique propose de transférer le siège social de la société.

2. Ceci exposé, a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la société,
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de transférer le siège social du 83 D route de Château Renault 41 000 BLOIS au 8 rue de la Garenne 41 000 BLOIS à compter du 1^{er} janvier 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sous réserve de l'adoption de la résolution précédente, décide en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

8 rue de la Garenne 41 000 BLOIS

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant associé.

Monsieur Mohamed IDAOUBAKRIM

ComputaSYS
83D rue du CHATEAURENAULT
41000 BLOIS
SIRET : 85162364500021